

Enbarré

HEBDOMADAIRE
POLITIQUE
BASQUE
23 septembre 2010
n° 2145
1,30 €

**Le rapport Bové
adopté au Parlement européen**

**Réforme des collectivités
Alain Iriart
proximité
atout majeur**

ISSN 0294-4596



9 770294 459006



Réinvestir la centralité

COMME un rythme immuable en démocratie les périodes préélectorales permettent aux partis et commentateurs d'esquisser toutes les alliances potentielles. Le moindre indice, la moindre déclaration dessinent des stratégies réelles ou opposées. Déjà les élections cantonales de mars prochain occupent la chronique. Curieux scrutin voué à pourvoir, pour la dernière fois, de conseillers généraux la moitié de nos cantons jusqu'en 2014 où la nouvelle architecture des collectivités locales fera émerger les conseillers territoriaux appelés à siéger à la fois au département et à la région. Aucune famille politique ne se désintéresse pour autant de cet ultime mini mandat qui revêt dans notre département des Pyrénées-Atlantiques, l'intérêt singulier d'être susceptible de faire, pour la première fois, basculer à gauche le Conseil général.

Or, depuis les dernières élections européennes et régionales, l'on sait qu'une nouvelle gauche s'est installée en France avec la famille écologiste. Mais ici, au Pays Basque, les "écologues" sont tout autant attirés par le Parti Socialiste que par les abertzale avec qui ils partagent, depuis longtemps, une même vision fédéraliste et non productiviste de la société. De plus au plan tactique et purement électoraliste Verts-Europe Ecologie font grief au PS d'avoir désigné ses candidats avant que ne soient abouties leurs négociations bilatérales. L'écologie politique en attend la possibilité de candidatures éligibles à proportion de leurs résultats aux deux dernières élections générales. "Nous devons avoir une réponse pour le 14 juillet, mais il est vrai que nous n'avons pas précisé de quelle année", dit Jean Lissar lors d'une conférence de presse la semaine passée. Or, le même Jean Lissar et le bureau

fédéral des Verts Pays Basque confirment que des contacts ont été établis aussi avec Abertzaleen Batasuna pour une conclusion avant l'assemblée d'AB du 23 octobre. Une alliance avec la plateforme EH Bai, qui réunirait AB, Batasuna et EA, semble pour eux en revanche plus délicate à envisager en raison de la présence de Batasuna et ce même si la situation politique paraît évoluer chez les radicaux abertzale à cause ou en raison de la dernière prise de position d'ETA. "Nous nous sommes déjà impliqués dans ces processus de paix et nous avons été échaudés", dit Jean Lissar, évoquant l'accord Lizarra-Garazi.

AB est donc bien revenu au centre du dispositif abertzale d'Iparralde et ses débats internes préparant son Assemblée d'octobre tournent, en effet, autour de quelques stratégies simples. Soit, comme le souhaitent certains de ses membres, AB prolonge la coalition EH Bai des régionales du printemps dernier, soit il réinvestit sa vocation de centralité et de force référente se donnant ainsi tout loisir de se présenter seul ou de nouer des alliances selon les situations locales. Et de rappeler pour cela les résultats de 2004, dans les 10 cantons à renouveler, où les partis abertzale s'étaient présentés en concurrence (sauf à Tardets et Anglet) et dans lesquels AB avait recueilli 2.937 voix et Batasuna 1.070. Cette capacité à reprendre la main fera tout l'enjeu de l'assemblée d'Abertzaleen Batasuna dans un panorama abertzale peu rassuré par l'ambiguïté du communiqué d'ETA. Cette confiance en soi pérenniserait aussi la représentativité de cette organisation politique confortée par une association d'élus déjà partie prenante à la gestion de nos communes et de l'Assemblée départementale.

«Konponbide justu eta iraunkorra bultzatzeko»

DELA bi aste Euskadi ta Askatasuna erakundeak jakinarazten zuen ekintza armaturik ez burutzeko erabakia hartua zuela. Ingles BBC kateko kazetalarri batek ukan zuen berria hedatzeko pribilejioa. Zergatik BBC kateko kazetalarri baten bitartez? Zenbait egun berantago, joan den astean, ETAk beste ageri bat zabaldu du, Bruselako Adierazpenaren ildotik urratsak egiteko prest zela jakinarazteko. «Konponbideak behar dituen urratsak elkarrekin aztertzeko» prest dagoela erran die ETAk Bruselako Adierazpeneko kideeri. BBC erabili ondoren, nazioarteko komunitateari dei egin dio «konponbide justu eta iraunkorra bultzatzeko». Euskal gatazkaren aterabidea nazioarteari zabaltzea erabaki du ETAk, nazioartea inplikatzea Espainiako Gobernuari presione egiteko. Gertaerek arrazoi ematen diote erakunde armatuari. Ezker alderdi abertzaleek, Batasuna, Aralar, EA, AB, EB eta Alternatibak soilik dute ETAREN jarrera konponbidean aurrera egiteko urrats gisa baloratu, pausoa norabide oneko delako adieraziz. Aldiz, Español Gobernuak ukatu du ETAREN jarrera berria aitzinpausua dela, ukatu egin du berritasunik badagoela, eta horrenbestez gutxietsi egin du erakunde armatuaren adierazpenaren garrantzia. Ildo bereetik, Español Alderdi Sozialistak eta Alderdi Popularrak hitz berdinekin baloratu dituzte azken gertakariak. Euskal Herrian ere Euskal Alderdi Jeltzaleak interes guti erakutsi die ETAREN su-eten adierazpeneri. Beti bezala alderdi hauek, aho

batez, azpimarratu dute kontuan hartuko duten agiri bakar-ara armak behin betiko uzteko iragarpena izanen zela. Beste ordainik gabe. Hobekiago ulertzen da nazioartea inplikatzeko beharra. Bi bloke. Nahi ala ez, nazioarteari idekidura horrek itxaropena sortzen du. Gero, jakitea ea Espainiak onartuko duen "bere" aferetan nazioartearen esku-sartze hori, besterik da... Frantzia bezala, Errumaniartarren kanporatze aferan, Espainia jenatua gelditzen ahal litaike Europak bere hitza ibiltzen balu Euskal Herriko bake prozesu baten sustengatzeko. Euskal Herria Europaren erdi-erdian izanez, Europako Parlamentuak baluke ahalbide hori... Nahi balu. Hori dute lortu beharko Desmond Tutu, Frederik de Klerk, John Hume, Albert Reynolds, Powell, Nelson Mandela Fundazioa, Nuala O'Loan, Raymond Kendal, Betty Williams, Aldo Civico, Sheryl Brown, Andrea Bartoli, Alan Smith, Christopher Mitchell, John Linstrot, Hurst Hannum, Jon Etchemendy, William Kelly, Silvia Casale, Bruselako Adierazpenaren sinatzaileek. Zerrenda balakaria. Beharrezkoa izanen da sinatzaileen fama, beharrezkoa izanen ere jende guzi horien esperientza, diplomazia, bertutea. Berrogeita hamar urtez sortu eta biziak izan diren beldurrak, bortizkeriak, hesialdiak, aiherkondeak, gainditu beharko baitituzte. Hori dute lortu beharko nazioarte mailan. Hori dugu lortu beharko gure herrietan, gure auzoetan, gure harremanetan. Laguntzarik gabe, bakarrik «konponbide justu eta iraunkorra bultzatzeko».



CETTE SEMAINE

TARTARO

S'EST ÉTONNÉ

Le nationalisme une alternative crédible ?

● Michaël Alcibar

AL'HEURE actuelle, nous vivons dans une société où les crises sociales, économiques et écologiques sont amenées à se répéter de plus en plus fréquemment. Le capitalisme est en crise et continuera d'être en crise. Les excès et les dérives du néo-capitalisme nous ont amenés vers ce schéma oscillant, destructeur et chaotique.

Il est vrai que dans ce contexte de mondialisation continue, d'unification sociale et culturelle, beaucoup ont cru que les nationalismes n'y survivraient pas. Or, cela n'a pas été le cas. Bien au contraire comme le souligne le titre du livre de Stéphane Paquin c'est «*La revanche des petites nations*» ou pour être plus juste c'est la revanche des petites nations sans état.

On a souvent dépeint le mouvement nationaliste comme un mouvement de révolte mené contre la modernité. Les spécialistes associent, à tort ou à raison, le nationalisme au protectionnisme. Or, ces mouvements ont évolué et les trois exemples suivants montrent qu'ils sont aujourd'hui en phase avec leurs réalités:

● 1995 - référendum sur la souveraineté du Québec. Le «*oui*» récolte 49.4 % contre 50,58% pour le «*non*». Le «*oui*» a progressé de 9 % par rapport au référendum de 1980 et ce malgré une question plus précise concernant la souveraineté du Québec.

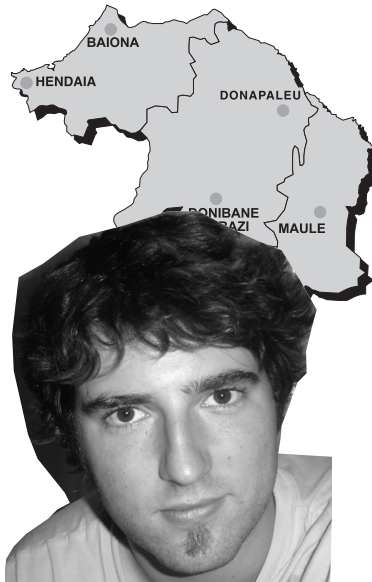
● 2007 - le Scottish National Party (SNP), parti indépendantiste écossais, devient le parti majoritaire en Ecosse et remporte 47 sièges au Parlement écossais.

● 2010 - Au mois de juillet, 1,5 millions de personnes manifestent dans les rues de Barcelone avec comme leitmotiv «*nous sommes une nation, nous décidons nous-mêmes*».

Adhésion de la population

Les exemples du Québec, de l'Ecosse et de la Catalogne symbolisent parfaitement l'engouement des populations pour ces idéologies nationalistes. Mais cela va bien au-delà d'un simple engouement. Pourquoi ces nationalismes trouvent-ils de plus en plus d'adhésion dans la population?

Tout simplement parce que les projets de société qu'ils développent sont perçus comme des alternatives crédibles aux dérives du monde moderne. Stéphane Paquin, toujours dans son livre «*La revanche des petites nations*» analyse le cas du souverainisme au Québec: «*Le clivage entre les souverainistes et les fédéralistes était également le fait de projets de société divergents. Les fédéralistes soutenaient un agenda néo-libéral alors que les souverainistes se faisaient les promoteurs d'un projet social démocrate. Le camp du OUI va s'attirer la sympathie d'une large faction de la population et le support de nombreuses organisations de la société civile en érigeant la souveraineté comme : «un rempart contre ce vent de droite qui vient de l'Ouest»*». Dans son bouquin «*Sortie de*



Secours» paru en 2000, Jean-François Lisée avance même qu'un Québec indépendant serait la quinzième puissance mondiale.

De même, lors des Universités d'été d'Abertzaleen Batasuna, Joan Ridaura, représentant d'ERC, a fortement souligné que pour l'opinion publique, ils avaient réussi à faire de l'indépendance de la Catalogne une alternative crédible pour les Catalans et surtout pour les non-Catalans. Une solidarité idéologique originale qui permet à la consultation populaire qu'ils organisent depuis des mois d'être un franc succès. Les nationalismes ont su s'adapter et ne sont pas, ou du moins ne sont plus, à contre courant de la modernité.

Droit à l'autodétermination

Aujourd'hui, les nationalistes écossais et catalans travaillent fortement sur le droit à l'autodétermination afin de pouvoir concrétiser le soutien populaire qu'ils ont reçu. En Euskal Herri, cela fait des années que nous portons cette revendication haut et fort. En revanche, notre projet de société est encore trop faiblard et pas assez travaillé. Contrairement au Québec, à l'Ecosse et à la Catalogne nous ne représentons pas encore cette alternative crédible qui permettrait de voir une manifestation de 700.000 Basques dans les rues de Donosti ou de Bilbo. Il faut encore travailler et le contexte politique actuel nous en donne les moyens. Nous avons des idées et des solutions à proposer à la société basque.

Il faut donc en parallèle de la revendication du droit à l'autodétermination développer un projet de société concret et légitime. Sur ce point-là, nous sommes encore trop en retard mais rien n'est perdu. Nous avons encore beaucoup de ressources. Nous ne sommes pas Basques pour rien!!

●●● que 43 millions d'Américains (14%), majoritairement des afro-américains et des hispaniques, vivent sous le seuil de pauvreté et que 50 millions n'ont pas d'assurance maladie. L'Amérique, le pays où tout est possible.

●●● pas tant que ça que le directeur général de la police nationale, Frédéric Péchenard, soit intervenu en 2009 pour éviter des poursuites à l'encontre de son fils de 16 ans, interpellé à Paris pour état d'ivresse et outrage à agent. Le fiston a déjà toutes les qualités d'un bon flic.

●●● que pour fêter le chèque de 210 millions qu'il vient d'empocher de l'Etat, Bernard Tapie s'offre un yacht de 70 millions, l'un des 100 plus chers au monde. Assez grand pour mener, une nouvelle fois, tout le monde en bateau?

●●● que le conseiller d'Alliot-Marie dont l'Elysée avait demandé la tête après enquête du contre-espionnage le soupçonnant d'être l'informateur de la presse dans l'affaire Woerth-Bettancourt, soit muté à Cayenne. Histoire de pimenter le reste de sa carrière.

●●● pas tant que ça de la science dont Sarko a fait une nouvelle fois étalage au terme de sa visite de Lascaux en attribuant les peintures à l'homme de Neandertal alors qu'il venait de bénéficier durant une heure des explications du paléontologue Yves Coppens. Voilà un beau spécimen de l'homme de Neantculturel.

●●● qu'après s'en être pris à Laborantza Ganbara avec le succès que l'on sait, le préfet Rey s'attaque maintenant aux communes pour leur interdire formellement d'aider les ikastola et les Calendretas. C'est le tra du Rey déraillé.

●●● qu'après ses démêlés avec EITB et le PNV, l'inévitable Aitor Arandia atterrisse chez les Verts. Les écolos sont vraiment des as du recyclage.



Alain Iriart : “La réforme des collectivités affaiblira le département”

Jeudi dernier, le Parlement français a entamé l'examen du projet de loi portant réforme des collectivités territoriales. Ce projet a déjà fait couler beaucoup d'encre, du côté des partisans et de celui des opposants. Enbata a interrogé deux élus du Pays Basque pour connaître leur point de vue sur cette réforme et les incidences qu'elle est susceptible d'avoir pour notre territoire. Nous publions cette semaine les réponses d'Alain Iriart, maire abertzale et conseiller général d'Hiriburu.

ENBATA: Que pensez-vous de la réforme des collectivités territoriales dont la discussion au parlement a commencé la semaine dernière?

Alain Iriart: La réforme des collectivités territoriales a des conséquences importantes à deux niveaux: son organisation et sa fiscalité. Le constat du millefeuille reste incontournable et toutes les mesures de la réforme ne sont pas incohérentes. Par exemple, qu'une collectivité ait des compétences

mieux identifiées par rapport aux compétences d'une autre collectivité, peut permettre une meilleure lisibilité des actions mises en œuvre. Cependant, la disparition de la clause de compétence générale et la modification de la fiscalité vont réduire de façon significative le rôle et les missions des conseils généraux en particulier. Les conseils régionaux seront également plus dépendants de la volonté des services de l'Etat. J'ai le sentiment que la décentralisation initiée dans les années 80 est la principale cible du législateur. Sous prétexte de dérapages financiers des conseils généraux ou régionaux ou d'inefficacité des financements croisés (pas de chef de file identifié sur telle ou telle compétence), c'est une certaine reprise en main du pouvoir par l'Etat. Pour ceux qui en doutaient encore, l'Etat jacobin ne dormait que d'un œil.

Enb.: La loi en discussion au Parlement changera-t-elle la nature et le contenu des rapports des communes et des communautés de communes avec le Conseil général et le Conseil régional?

A. I.: Les conséquences risquent d'être immédiates pour les communes et les communautés de communes essentiellement dans le cadre de leurs relations avec le Conseil général. Le Conseil général avait bien quelques défauts à corriger (périmètre des cantons prenant mal en compte les bassins de vie, représentativité insuffisante des populations) mais présentait tout de même l'avantage irremplaçable de la proximité. Cette proximité d'écoute et de compréhension des besoins des collectivités de base, communes et communautés de communes et donc de nos concitoyens, va disparaître. Enfin, nous n'avons pas suffisamment apprécié les missions d'assistance du Conseil général auprès de nos collectivités ainsi que ses efforts de solidarité envers les territoires ruraux ou périurbains moins structurés que les

“Nous avons compris que la réforme affaiblira considérablement le Conseil général et à terme, renforcera les intercommunalités.”

“Nous sommes en fin de cycle pour les démarches de Pays et de revendication départementaliste.”

“Le cadre institutionnel des autonomies qui fonctionne bien dans d'autres pays a de loin ma préférence.”

agglomérations. La proximité est à mon sens l'atout essentiel d'une collectivité. Tout ce qui est fait à son encontre se retournera contre l'efficacité et la solidarité. Notre demande de création d'un Département Pays Basque, outre la pertinence de son périmètre — identité et bassin de vie — s'appuyait également sur ces fondamentaux, essentiels pour l'exercice de la démocratie.

Enb.: Quelles seront pour les communes et les communautés de communes les incidences financières de ces nouveaux rapports?

A. I.: Aujourd'hui, avec la réforme telle qu'elle est envisagée, les communes ne sont pas privées de moyens financiers ou de compétences. Au contraire, la clause de compétence générale continue à s'appliquer et la fiscalité n'est pas remise en cause. Un transfert de fiscalité est même prévu des départements vers les communes.

Mais attention, à terme après l'assèchement des compétences du Conseil général et de ses finances, ses interventions hors du cadre obligatoire des routes départementales et du social, (environnement, économie, culture, sport, bâtiments communaux, conseils, assistance) se réduiront considérablement et la réforme mettra les petites et moyennes communes et



Alain Iriart

JEAN SIREYJOL, PRÉSIDENT DE TACA, L'ASSOCIATION MILITANT SUR BORDEAUX POUR LA TAXE CARBONE AVEC REDISTRIBUTION

Contribution Climat Universelle

Pour décarboniser l'économie mondiale et protéger notre atmosphère et l'avenir de nos enfants : TAXE CARBONE avec Redistribution !



Plus de 600 personnes participant en octobre 2009 à Bordeaux au pic-nic géant sans carbone organisé par l'association TACA en soutien à l'appel de l'association internationale 350.org qui lutte aussi contre le réchauffement climatique

TACA milite contre le changement climatique via la promotion de la taxe carbone avec redistribution. Ses actions, conviviales et originales (pic-nic sans carbone, outil MicMac de mesure de l'empreinte carbone, etc.), diffusent dans un large public des informations scientifiques et ont pour but de trouver "un nouvel équilibre tout en avançant".

Comme Bizi! à Bayonne, TACA est mobilisé pour l'organisation de la journée du 10-10-10 à Bordeaux. Jean Sireyjol, le président de TACA, fait part à *Alda!* de leurs réflexions.

Y a-t-il un réchauffement climatique actuellement ?

Oui sûr à plus de 90% par le GIEC⁹, oui à 84% pour les français selon IPSOS le 19 janvier 2010.

L'homme est il responsable de ce réchauffement climatique ?

Oui sûr à plus de 90% dit le GIEC, et à 80% pour les français selon IPSOS. Ce sont nos émissions de gaz à effet de serre (CO₂ en particulier) qui comme une couverture devenant de plus en plus épaisse réchauffe lentement (mais sûrement selon le GIEC) notre atmosphère.



*"CO2 gasaren isurketen ttipitzeko
"satsutzailleak pagatzaileak" printzipioa
tresna baitezpadakoa da...
baina ez da hori bakarrik aski!"*

Que faut il faire pour limiter ce réchauffement ?

Diminuer fortement nos émissions de gaz à effet de serre (le GIEC à 90% de certitude) et ainsi enlever une épaisseur de couverture.

Comment se répartir l'effort entre les pays ?

On ne sait pas (résultat de la conférence de Copenhague décembre 2009)

Sur ce constat d'échec à Copenhague, l'association taca n'est pas d'accord et vous propose une autre suite de questions réponses

Comment diminuer efficacement une pollution comme les émissions de CO₂ ?

Le principe pollueur payeur est l'outil indispensable (nécessaire, mais pas suffisant) pour réduire les pollutions.





Jean Sireyjol

Il faut mettre un prix sur le carbone, et la justice et la simplicité c'est que ce prix soit le même pour tout le monde.

Que faire de l'argent ainsi récolté auprès des pollueurs ?

Cet argent représente l'utilisation d'une ressource commune, l'atmosphère, et donc chaque humain a droit à exactement la même part de ce bien commun. C'est la suite logique du principe pollueur payeur. Donc le principe juste c'est de partager également les revenus entre chaque citoyen du monde.

Que donnerait au niveau mondial l'application de ces 2 principes ?

A partir des données mondiales de consommation de carburants fossiles publiées par l'AIE pour 2007, et en appliquant le prix de 32€ par tonne de CO2 (soit 8 centimes par litre d'essence) proposé par les experts de la commission Rocard, taca a le plaisir de vous annoncer les chiffres annuels suivants :

La consommation mondiale totale de carburants fossiles à laquelle on appliquerait la taxe de 32 € par tonne de CO2 permettrait de collecter l'équivalent de 140€ par être humain. Cela équivaudrait à une distribution annuelle individuelle (pôt commun de la taxe) de 140€ par tête.

Par contre, la dépense individuelle moyenne par habitant et par pays (en suivant les chiffres des émissions de CO2) est la suivante : Américain du nord : 640€, Européen de l'ouest : 270€, Chinois, 100€, Indien: 40€, Sénégalais : 11€.

Ce sont des chiffres moyens, chaque individu payant en fait exactement selon sa quantité consommée de carbone, tandis que la redistribution, elle, est la même pour tout le monde.

Que disent ces chiffres ?

Ces chiffres disent que ceux qui vont payer ce sont ceux qui polluent le plus, ça tombe bien il se trouve que ce sont les habitants des pays riches (et aussi les riches des pays pauvres).

Si nous, pays riches, avons le courage de regarder cette vérité qui nous dérange, eh bien, au prix quelques efforts financiers, nous pouvons mettre en mouvement l'ensemble des pays grâce à cette Contribution Climat Universelle pour décarboniser l'économie mondiale et protéger notre atmosphère et l'avenir de nos enfants.

Des économistes amis nous ont dit connaître ces chiffres mais n'osent pas proposer cette solution trop «coûteuse» (financièrement et aussi politiquement) pour les gouvernements des pays développés (USA et Europe).

Pourtant ces chiffres ne sont que le résultat de l'application basique du principe pollueur payeur et du principe chaque être humain a droit à la même part !

Sommes-nous prêts à payer pour la pollution qu'on émet ?

Sommes-nous prêts à payer notre part pour protéger le climat ?

Est-ce que ça ne vaut pas le coup de se poser quelques questions, de s'informer, d'étudier cette nouvelle donne et de mobiliser autour de soi ?

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site web de taca : <http://taca.asso-web.com/>

GIEC : Groupe Intergouvernemental d'Etude du Climat : www.ipcc.ch/home_languages_main_french.htm

AIE : Agence Internationale de l'Energie site web www.iea.org/publications/ Sondage IPSOS du 19 janvier 2010 : www.ipsos.fr/CanalIpsos/articles/2974.asp

Précisions de l'auteur

Biais producteur consommateur : Les chiffres de l'AIE (p91 du rapport cité) attribuent les consommations de CO2 là où l'énergie est utilisée. Pour les produits manufacturés, il faut donc effectuer une correction pour attribuer le CO2 au consommateur final. Pour cette raison le chiffre de la Chine a été diminué de 30% et celui des autres pays cités augmenté de 5%. Les chiffres donnés ne prennent pas en compte la diminution de consommation que va entraîner cette contribution, alors que c'est précisément le but recherché. Cette diminution ne change pas la signification générale de ces chiffres et de l'action proposée.

Nucléaire : Les chiffres de l'AIE ne comptent que le CO2 et donc l'énergie nucléaire n'est pas taxé dans cet article alors que l'association taca soutient l'application de la taxe carbone sur l'électricité d'origine nucléaire comme proposé par la Fondation Nicolas Hulot.

Autres gaz à effet de serre (GES) : Les autres ges (méthane, oxyde d'azote et hexafluorure) pourraient aussi être taxés à la source pour appliquer le principe pollueur payeur sur le consommateur final. Par exemple le méthane émis par les ruminants pourrait être taxé à l'abattoir en fonction du poids du bétail. Cette taxe se répercuterait naturellement jusque dans le prix final de vente au particulier.

Modalités de mise en œuvre de la contribution climat universelle : Elles doivent être négociées, ce qui est proposée ici est une utopie, une boussole indiquant la direction à suivre. Par exemple faut-il distribuer la totalité des 140€ à chaque individu, ou en comptabiliser une partie par pays et financer ainsi des projets collectifs d'adaptation au réchauffement climatique ? La redistribution égalitaire pour chaque individu, en plus du principe d'égalité universelle, a pour objet de permettre aux personnes à revenus modestes de recevoir suffisamment d'argent pour faire face au coût du CO2 pour son mode de vie.



Lors d'un pic-nic sans carbone de TACA...

Eusko gudariak (remix)

Doinua: Eusko Gudariak (beritablea)
Garratoina

Eusko gudariak gara
Euskadi askatzeko
Krisia dugu etsai,
armen erosteko
Erreforma're kontra
erretreta hartzeko:
Tenorea jina da
negoziatzeko!

Sugearen azala
ximurtzen hasia,
Aizkora kamustua
erdoilak jauzia.
Mintzatu edo tira
hortan da auzia,
Betiko problema da
nola negozioa?

Garazitik sobera
urrun zen Lizarra,
Urdintzen hasia da
Castroren bizarra.
Gaur Españolistekin
mintzatu beharra,
Zentzu hortan porrota
da bide bakarra!

PSOE-rekin
beharko du naski.
Funtsera itzul gaiten
beraz, egiazki,
«-Iñigo etorri hai!
Josetxo ven aquí!
Sozialismoa zer den
batek ote daki?»

Nehor beldur ez bada
nor da terrorista?
Zer bilakatua da
Euskal telebista?
Zapatero ez al da
nunbait zapatista?
Denez dependi eta
independentisa!

Umiak hartua du
polbora paketa
Ta artean hasia
dute mahai buelta
Luzea izanen da
negoziaketa...
(Ziloan oino bada
zonbait metraileta!)

KITTY DE BRUINE

Salies-de-Béarn en transition

La transition...

... vers une terre plus saine et solidaire



Qu'est-ce que la transition ?

La transition est un mouvement mondial qui prend la fin du pétrole et le changement climatique au sérieux. La transition mise sur la résilience qui est la capacité d'un système ou d'une commune à résister aux impacts de son environnement extérieur et à survivre par ses propres moyens. C'est pour cela que la transition propose des actions locales, participatives, ayant une vision positive de l'avenir et se basant sur des réalisations ou propositions concrètes. Globalement, le concept de transition fait appel aux idées, à la sagesse, à la créativité et aux expériences des citoyens ordinaires.

Comment avez-vous découvert la transition ?

Je suis hollandaise et habite en France depuis 2003. C'est en septembre 2009 que j'ai eu l'occasion de visiter pour la première fois une ville en transition en compagnie d'un autre membre de l'association APQV[©] qui a pour but la protection de la qualité de vie. A l'époque, nous avons visité Tottens, la première ville "en transition". Dès octobre 2009, un projet "en transition" a été discuté lors la réunion du bureau de l'APQV, puis une petite présentation du DVD "En transition" a eu lieu en novembre 2009. En janvier 2010, l'APQV annonçait à ses membres le lancement du "projet transition" à Salies-de-Béarn (ville de 5000 habitants, avec thermes et architecture remarquable de maisons traditionnelles).

Comment présentez-vous la transition au public non initié ?

En montrant le film "En transition" (en anglais sous-titré en français) qui explique la notion de pic pétrolier et montre des exemples d'initiatives réalisées dans le monde : jardins familiaux, (ré)plantations des vergers, énergie renouvelable, argent local, voitures électriques de location, ateliers ludiques de recyclage, restaurants utilisant des produits locaux, etc.

Quelles sont les étapes de mise en transition ?

Il y a neuf étapes, toutes décrites sur le site www.villesentransition.net, mais c'est toujours un peu différent, ça dépend des circonstances locales...

Où en êtes-vous à Salies-de-Béarn ?

Le tout premier pas a été fait le 5 mars 2010 dans les locaux de la Mairie de Salies-de-Béarn, avec la projection du DVD "En Transition" et un public d'une trentaine de personnes d'horizons différents. Beaucoup d'idées ont été exprimées comme, par exemple, une navette électrique urbaine, un marché bio, un atelier de création textile à partir de vêtements recyclés, etc.

En outre, s'est créé un groupe de travail pour aider des particuliers à implanter de petits potagers dans leurs jardins et accompagner ainsi la mise en place de jardins communaux.

Nous souhaitons aussi diffuser mensuellement des films et des documentaires auprès des écoles, des associations, des PME et des élus.

L'APQV collabore aussi avec Slow Food et a re-diffusé le DVD "En Transition" à la Mairie de Salies-de-Béarn pour les AMAPS de Salies et de Lahontan.

Quelle importance aura pour vous la journée mondiale du 10-10-10 ?

Le 10-10-10 est une date très, très, très importante pour montrer les alternatives concrètes à la crise écologique et sociale actuelle.

Même ceux qui sont sceptiques sur le pic pétrolier et le changement climatique lié aux activités humaines vont voir que la société prend des mesures qui permettront à tous/toutes (sceptiques ou pas) d'avoir une terre plus propre, plus saine et plus solidaire.

[©] APQV est une association qui a pour but la protection de la qualité de vie (via des actions contre le projet de 4 voies Salies-Pampelune ou pour libérer les espèces non autorisées de maïs population comme le grand roux basque)

Le dimanche 10-10-10 à 14h30, dans le cadre du Village Alternatiba de Bayonne organisé par Bizi! (voir bizimugi.eu), il y aura une projection du film "En transition" suivie d'une conférence-débat sur les Villes en transition avec Kitty de Bruine (à la Fondation MRA).

Ekonomia ekologikoaren oinarriak ^(1/2)

Ekonomiaren ohizko ikuspegitik haratago...

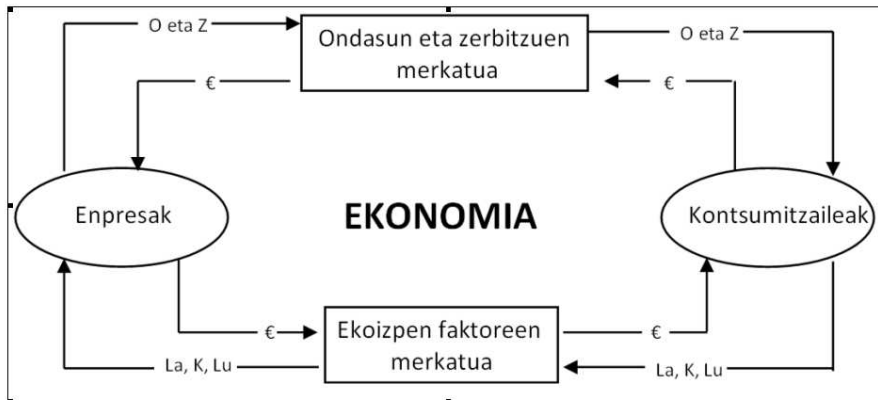
Eneko Garmendia ekonomialari eta EHUko irakasleak UEUn egin aurkezpenaren haritik

La description classique de l'économie ne considère pas la finitude de la planète et la question du partage de richesses.

Ohizko ikuspegitik begiratuta, leku bateko ekonomia, gizartearen beharrik asetzeko ondasun eta zerbitzuen ekoizpen, truke eta banaketan parte hartzen duten ekoizpen faktore (lana, kapitala eta lurra) eta agente ekonomikoez (enpresa eta kontsumitzaile) osaturiko sistema bezala definitu liteke. Testuinguru honetan, ikuspegi neo-klasikoaren nagusitasunak bultzaturik, hazkunde ekonomikoa gizateriaren behar izanak asetzeko bide bakar bezala aurkeztu izan da.

Mundu finitua eta arazo distributiboa

Hala ere ikuspegi honek gabezi nabarmenak ditu. Alde batetik ez du kontutan hartzen mundu finitu batetan bizi garela, hau da energia eta materialak mugatuak direla eta naturak hondakinak zurgatzeko ahalmen mugatua duela (adib. aldaketa klimatikoa). Bestalde hazkundeak bere horretan



Ekonomiaren ikuspegi tradizionala

ez ditu arazo distributiboak konpontzen. Are gehiago kasu hazkotan desoreka sozial eta ekonomikoak areagotu baino ez ditu egiten.

Ekonomia ekologikoa

Ikuspegi neoklasikok zituen gabeziez oharturik, 80 garren hamarkadan ekonomia ekologikoa diziplina bezala ezarri zen. XVIII mendeko fisiokraten zein XIX mendeko beste aitzindari batzuen eraginpean (Frederik Soddy, Pratric Geddes, Sergei

Podonlinsky), baina batez ere Georgescu-Roegen (1906-1994) matematikari eta ekonomali Errumaniarrak sistema ekonomikoen fluxu energetikoak aztertzeke egingdako lanek bultzaturik.

Ekonomia ekologikoa, gizakia eta naturaren arteko harremanak ulertzeko ikuspegi berri bat da eta talde anitzen arteko elkarlanean (ekologia, ekonomia, fisika, soziologia, etab.) sustatzen da.

L'Agenda de la Fondation



Aldaren bloga :
www.mrafundazioa-alda.org

CONFERENCE,
VENDREDI 8 OCTOBRE A 20H30
ORGANISEE PAR BIZI!
ET LA FONDATION
MANU ROBLES-ARANGIZ

“Vers l'après-capitalisme :
relocalisation et reconversion”

Geneviève Azam, maître de conférence en économie et chercheuse, chroniqueuse à Politis, membre du Conseil Scientifique d'Attac donnera une conférence à l'Amphi du Château Neuf de l'IUT de Bayonne dans le cadre de la journée mondiale du 10-10-10 !

L'entrée est gratuite mais la réservation est conseillée au 05 59 25 65 52 ou à info@bizimugi.eu

Mintzaldia, urriaren 8a, ostirala 20:30etan, Baionako IUTeko Anfan.

Dans le cadre du 10-10-10 egunaren kari :

10/10/10 = -10% !

CONFÉRENCE
avec Geneviève Azam

Maître de conférence en économie et
chercheuse, chroniqueuse à Politis,
membre du Conseil Scientifique d'ATTAC



“Vers l'après-capitalisme :
relocalisation et reconversion”

Vendredi 8 octobre à 20H30
à l'Amphi du Château Neuf de l'IUT à Bayonne

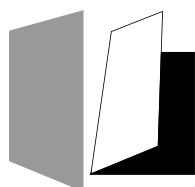
Entrée gratuite. Réservation conseillée au 05 59 25 65 52 ou à l'adresse info@bizimugi.eu
Sartzea urrik, izena eman 05 59 25 65 52 deituz edo : info@bizimugi.eu helbidera

Organisé par Bizi ! et la Fondation Manu Robles-Arangiz Institutua antolatuturik.



www.bizimugi.eu

www.mrafundazioa.org



MANU
ROBLES-ARANGIZ
INSTITUTUA

Fondation Manu Robles-Arangiz Institutua
20, Cordeliers karrira
64100 BAIONA
☎ + 33 (0)5 59 59 33 23
www.mrafundazioa.org

Zuzendaria
Dani Gomez
Ipar Euskal Herriko arduraduna
Txetx Etcheverry
Alda!ren koordinatzailea
Xabier Harlouchet



communautés de communes devant des compétences sans moyens financiers et humains pour les assumer. L'objectif à moyen terme, non avoué pour ne pas faire peur, est bien de limiter au strict minimum le rôle des communes et des départements pour favoriser l'émergence de pôles métropolitains ou de communautés d'agglomération et de communautés de communes plus importantes et plus performantes.

Pourquoi pas, si ce défi est compatible avec les demandes de la population, avec les exigences de solidarité, avec l'harmonie et l'équilibre du rapport de l'homme dans ses relations avec les autres et avec son environnement. Je doute que l'objectif de la réforme soit bien cela! Quoi qu'il en soit, aucune politique n'est faite par un cadre institutionnel aussi performant soit-il, mais par la volonté et la persévérance des femmes et des hommes qui s'y impliquent.

Enb.: Comment voyez-vous le rôle du nouveau conseiller territorial?

A. I.: Le conseiller régional et général ne seront plus qu'une seule et même personne. Le temps dira si les coûts de fonctionnement de nos institutions en seront diminués. Je n'en prendrai pas le pari. Je ne parierai pas non plus sur l'amélioration de l'efficacité personnelle du conseiller dans son rôle d'accompagnement et de bonification des dossiers du territoire.

Par contre, je suis sûr d'une chose. Le poids des partis politiques et le rôle plus «politicien» du conseiller s'en trouveront renforcés par le mode de scrutin et le redécoupage territorial. Sur les grands dossiers, le libre-arbitre et le jugement personnel s'effaceront au profit des choix faits par les groupes politiques qui les justifieront systématiquement par l'intérêt général.

Mais la question essentielle à mes yeux pour ceux qui se battent en faveur des habitants d'un territoire, de sa culture, de son économie, de son environnement est la suivante: quelle place pour le Pays Basque? C'est bien à cette question que nous devons répondre collectivement.



Enb.: La seule sorte de reconnaissance du Pays Basque (Conseil de Développement, conseils des Elus, Contrats territoriaux spécifiques) provenait de son adossement à la notion de Pays. Quelles perspectives voyez-vous dès lors que le Pays disparaît comme échelon territorial?

A. I.: Tout d'abord, le cadre institutionnel des autonomies qui fonctionne bien dans d'autres pays a de loin ma préférence. Mais aujourd'hui, l'organisation administrative française la rejette et la réforme en cours va à l'encontre de cette forme d'organisation. Il faut cependant continuer à en populariser l'idée.

Ensuite, nous avons compris que la réforme affaiblira considérablement le Conseil général et à terme, renforcera les intercommunalités. Quid de notre proposition de Département Pays Basque? De collectivité territoriale?

Enfin, la loi fait disparaître le Pays. Le Conseil de développement, le Conseil des élus, les contrats territoriaux n'ont plus d'assise juridique. Nous sommes donc en fin de cycle pour les

démarches de Pays et de revendication départementaliste. Paradoxalement, même si les premières étaient destinées à étouffer la seconde, le bilan en Pays Basque en termes de réflexions partagées et d'actions concertées, est positif. La volonté des acteurs y est pour beaucoup.

Aujourd'hui, il me semble qu'il faut s'appuyer sur ces avancées et ce travail commun réalisés ces dernières années pour favoriser l'émergence d'une Collectivité territoriale Pays Basque (pôle métropolitain, syndicat mixte par exemple) bien définie avec un périmètre et des compétences choisies, un mode de fonctionnement et une fiscalité encadrés par la loi. Cette collectivité doit être adossée au Conseil de développement pour être plus efficace. Sa mise en œuvre ne sera pas aisée mais répondra sans nul doute aux aspirations du Pays Basque en matière d'aménagement du territoire, de développement culturel et économique, de gestion de proximité et de mise en œuvre de solidarités.

Maison du Lait : une semaine d'occupation

DEPUIS le 8 septembre la Confédération Paysanne occupe la Maison du Lait, siège de l'interprofession laitière. Cette occupation dépasse largement le cadre symbolique, il s'agit pour le syndicat paysan de dénoncer et de modifier la représentativité au sein de l'instance de fixation du prix du lait.

Une semaine que dure l'occupation et une semaine que la FNSEA a une attitude rigide, très significative du pouvoir exclusif exercé par ce syndicat quelles qu'en soient les conséquences pour les paysans.

Peut-on imaginer que, dans le monde salarié, un seul syndicat aille aux négociations? Même si SUD n'est pas encore autour de la table.

Peut-on imaginer que dans une assemblée parlementaire, seuls les représentants de la

majorité puissent débattre et que les autres partis soient exclus de l'enceinte?

Le refus de reconnaître la légitime démocratie en agriculture relève d'un archaïsme totalement dépassé. L'interprofession laitière n'est hélas pas un cas isolé, la situation est la même dans toutes les Interprofessions françaises. Ces dernières, renforcées dans leurs prérogatives par la LMA, prennent aujourd'hui de plus en plus de décisions où l'intérêt des agriculteurs semble être secondaire (identification du bétail, équarrissage, etc.).

Le pluralisme syndical renforce le pouvoir de négociation face au potentat industriel. L'interprofession ovine départementale en est un bel exemple. En effet, si les débats y sont parfois vifs, le résultat est là, le lait de brebis est le seul produit agricole dont le prix ne décroche pas.

La Fnsea s'obstine à défendre sa forteresse construite avec l'argent de tous les paysans dans le mépris total du minimum démocratique.

L'action courageuse de la Confédération Paysanne doit être aujourd'hui saluée par l'ensemble des paysans, quelle que soit leur production. Il en va d'un rééquilibrage des négociations aujourd'hui parasitées par 50 ans de cogestion interlope.

Le grand absent de cette crise est bien l'Etat dont le rôle devrait être la défense de l'intérêt collectif et du fonctionnement démocratique. Aussi, ELB appelle élus locaux et parlementaires du Pays Basque à soutenir les militants de la Confédération paysanne.

**Christian Harlouchet,
secrétaire général d'ELB**



Le rapport Bové voté au Parlement européen

L'adoption du rapport Bové «sur des revenus équitables pour les agriculteurs» par le Parlement européen le 7 septembre dernier vient de matérialiser un rapport de forces inédit en vue des importants débats qui vont entourer la révision de la Politique Agricole Commune (PAC). Car, dans le cadre du Traité de Lisbonne, l'agriculture figure parmi les matières relevant de la «codécision», codécision dans laquelle le pouvoir du Parlement européen est très important.

En votant presque à l'unanimité le rapport présenté par José Bové, vice-président de la commission agriculture du Parlement, les députés européens de tous pays et de toutes obédiences politiques ont cadré le débat sur la future politique agricole commune de façon capitale.

En effet, nous sommes à un moment crucial car la PAC est promise à une importante réforme à compter du 1^{er} janvier 2014, réforme qui sera donc débattue en 2011, 2012 et conclue en 2013. Or la PAC, c'est 40 % du budget de l'Europe, répartis entre deux piliers, le plus important, le premier pilier, apportant des aides directes en soutenant les prix agricoles, le second pilier apportant des crédits au développement rural dans son ensemble.

Le vote du Parlement européen, intervenu en amont des premiers textes qui seront mis en débat par la Commission Barroso, a donc «cadré» les choses, et de ce cadrage, la Commission devra tenir compte car elle sait que, au bout du parcours, en 2013, le vote positif du Parlement est désormais obligatoire pour que ses options soient adoptées. Le rapport Bové développe une analyse de la situation du monde agricole dans la «chaîne alimentaire» européenne depuis 1996. Leurs revenus n'ont augmenté que de 2,1% sur la période, quand les prix augmentaient de 3,3%, et les charges d'exploitation de 3,6%. De fait, la répartition des revenus entre les trois grandes catégories de professionnels qui participent à la chaîne alimentaire européenne, agriculteurs, transformateurs et distributeurs, évolue donc au détriment de ceux qui fournissent la matière première, céréales, lait, fruits, légumes, etc. Sont particulièrement visées les grandes chaînes de supermarchés et les très gros industriels du secteur en raison «des processus de concentration [qui], surtout au niveau de la distribution de détail, ont débouché sur des situations de déséquilibre entre les divers acteurs». Le rapport dénonce ainsi «des rapports de forces inégaux [qui] ont un impact négatif sur la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, dans la mesure où des acteurs performants mais de plus petite taille peuvent être contraints de travailler avec des

marges bénéficiaires réduites, ce qui limite leur capacité d'investir».

Et le rapport de faire ensuite 64 propositions pour rétablir cet «équilibre», en enjoignant à la Commission et aux États de «s'atteler d'urgence à la résolution du problème que représente la répartition inégale des bénéfices dans la chaîne alimentaire en vue tout particulièrement d'assurer aux agriculteurs des revenus adéquats». Ces propositions jouent sur les différents éléments clefs qui conditionnent le secteur: la transparence des prix qu'il faut garantir, les mécanismes de concurrence, faussés par le poids des trusts et qu'il faut rétablir, la lutte contre les abus de pouvoir, la spéculation qu'il faut combattre pour en finir avec l'extrême volatilité des cours des matières agricoles, l'autorégulation à promouvoir en créant des concertations effectives entre les différents secteurs et en y renforçant la place des organi-



L'eurodéputé Europe-Ecologie José Bové

sations de producteurs, la mise en place de «systèmes alimentaires durables», en insistant sur la «qualité des denrées», et enfin en impliquant les consommateurs par l'auto-provisionnement par exemple en modifiant les conditions d'accès à la restauration collective. Face à ce rapport rédigé à l'initiative de la commission agriculture du Parlement les «lobbys» ont été pris de court, eux qui concentrent leur poids au niveau du «gouvernement» de l'Europe, la Commission Barroso, et au niveau des États. Leur réaction a été, à la demande de présidents de groupes qui leur sont favorables, de faire voter les propositions les plus offensives par des votes séparés afin qu'elles soient

(Suite dernière page)



Le rapport d'initiative

CHACQUE commission du Parlement européen est appelée à traiter les projets qui sont soumis au vote du Parlement par la Commission européenne de José Manuel Barroso, selon son domaine de compétence. Mais, outre ces rapports qui sont au cours de l'activité parlementaire, chaque commission du Parlement peut décider de «rapports d'initiative» pour anticiper sur les questions qui lui semblent prioritaires. La proposition de tels rapports d'initiative est proportionnelle à l'importance des groupes. José Bové a utilisé la capacité renforcée du groupe Vert-ALE pour obtenir d'être le rapporteur de ce très important rapport.

PAC: processus de codécision

Jusqu'à présent, le Parlement européen n'était consulté que «pour avis» à propos de la Politique agricole commune. Depuis le Traité de Lisbonne, l'agriculture entre dans le champ des compétences pour lesquelles les pouvoirs du Parlement ont été renforcées, à travers la codécision.

Le nouveau mécanisme institutionnel est le suivant:

- 1) la Commission Barroso élabore un projet;
- 2) le Parlement donne un premier avis, le plus souvent en proposant des amendements;
- 3) le Conseil européen, qui regroupe les 27 gouvernements des pays membres, se prononce sur le projet amendé par le Parlement; si le vote est favorable, le projet est adopté;
- 4) s'il est négatif, le projet revient en seconde lecture devant le Parlement qui se prononce alors à la «majorité qualifiée», c'est-à-dire à la majorité absolue de ses membres. Or, seul le vote physique est admis, si bien que, compte tenu des députés absents, cela revient à un vote à plus de 55%. Ce qui s'est déjà produit à plusieurs reprises depuis janvier dernier. Si ce vote est négatif, tout la procédure doit recommencer, jusqu'à ce qu'un compromis intervienne. En faisant voter un «rapport d'initiative» avant même que le Commissaire ait proposé son projet, José Bové a donc réussi à «encadrer» le travail de la Commission européenne. Mais ce n'est qu'un début et la route est longue jusqu'à l'adoption de la nouvelle PAC.

Rentrée d'AEK

Euskara ? Oui je le veux!

Le début des cours est fixé au lundi 4 octobre. Comme l'an dernier, 16 Gau Eskola proposeront des cours de différents niveaux à partir de l'initiation dans

plus d'une vingtaine de communes. Certaines proposent aussi des cours d'alphabétisation et de préparation du diplôme EGA pour les bascophones.

Permanences d'inscriptions

Gau eskola	Où ?	Quand ?	Tel.
Amikuze	Gau eskola, Palais de justice karrika 17 à St Palais	Jusqu'au vendredi 24 septembre, 14h-20h. Samedi 25, 9h-12h	05 59 65 89 21
Arbona	Aranzola (rte de St Pée)	Judi 23 septembre: 19h-21h; samedi 25 : 10h-12h	05 59 41 97 31
Azkaine	Maison des associations Jauregia (rte d'Olhette)	Appeler au	06 85 40 57 13
Baigorri	Mairie	Vendredi 24 sept. 18h-20h	05 59 37 79 15
Baiona	22 rue Marengo	Jusqu'au 24 septembre: 9h-19h	05 59 59 50 99
Bardoze	Mairie	Réunion de rentrée le 27 septembre à 19h30	05 59 56 80 59
Beskoitze	Mur à gauche Lokarri	Réunion de rentrée le jeudi 30 septembre à 19h	05 59 31 73 78
Biarritze	9 rue Jules Ferry	Jusqu'au 24 septembre: 9h-13h et 15h-19h	05 59 22 30 32
Donibane Lohitzune	Impasse des écoles		
Ziburu		Appeler au	05 59 26 46 02
Garazi	3 place du Trinquet	Jusqu'au 24 septembre: 10h-12h et 14h-19h	05 59 37 79 15
Hazparne	19, rue Jean Lissar	Jusqu'au samedi 25 septembre: 9h-13h.	05 40 48 17 87
Hendaia	11, rue du Commerce	Appeler au	05 59 20 55 30
Hiriburu	Maison Elizaldia	Appeler au	05 59 25 68 89
Itsasu	A la Gau Eskola, rue Xilarrenea	Appeler au	05 59 93 40 83
Kanbo	Au primaire Errobi ikastola	Appeler au	05 59 93 40 83
Lehuntze	Salle des Mariages	Réunion d'information: vendredi 24 septembre 19h	05 59 31 55 49
Mugerre	Salle des associations du Bourg	Appeler au	05 59 42 61 19
Senpere	Maison des associations (à côté de la bibliothèque)	Judi 23 septembre 16h-19h30	06 85 40 57 13
Urruñia	Salle de la Poste	Appeler au	05 59 20 55 30
Uztaritze	Lagunen etxea	Jusqu'au 1 ^{er} octobre : 10h-12h15 et 16h-19h	05 59 70 30 74
Xiberua	Gau eskola, rue des frères Barrenes,	Jusqu'au 24 septembre: 10h-12h et 16h-19h	05 59 19 18 44
Pau	Complexe République	Réunion de rentrée le 4 octobre, 20h	05 59 72 92 18 06 25 62 08 11
Bordeaux, Paris	Rens. à AEK, 22 rue Marengo à Baiona	Tous les jours sauf samedi: 9h-12h et 14h-18h	05 59 25 76 09



apprends la langue basque
inscris toi à æek
 www.aek.org · 05 59 25 76 09

Un système de bourses pour les habitant(e)s des Communautés de communes d'Errobi et de Soule

C'est la principale nouveauté de l'année scolaire qui démarre. En effet dans le but d'impulser l'apprentissage de la langue par les adultes sur leurs territoires, les responsables de ces communautés de communes ont mis en place un système de bourse pour les personnes apprenantes. Dès la première inscription, la personne se verra octroyer une aide égale à la moitié du montant des frais d'inscription qu'elle percevra en fin d'année scolaire. Au fur et à mesure du processus d'apprentissage, les aides augmenteront en proportion des frais engagés. Avec ce système c'est l'assiduité et l'avancement dans l'apprentissage qui sont favorisés. Pour AEK, cela représente une avancée notable dans le développement de l'enseignement de la langue basque aux adultes en Pays Basque Nord.

preso

● **Pas de trêve pour la répression.** Coups de filet policier le 14 septembre au matin dans la mouvance Ekin, considérée comme proche d'ETA. Neuf personnes ont été arrêtées en Navarre, Euskadi, Cantabrie et Valence. Elles ont été placées au secret, puis écrouées. Leurs domiciles ont été perquisitionnés, ainsi que des locaux d'associations ou de herriko tabernak, opérations qui ont mobilisé au moins trois cent agents des forces de l'ordre. La gauche abertzale radicale a condamné "la guerre stratégique" des Espagnols visant à freiner les changements. Des manifs ont eu lieu le 19 dans les capitales. Nouveau communiqué d'ETA le 18 septembre appelant à une médiation internationale afin d'approfondir ses propositions.

Le gouvernement de Madrid n'y voit rien de neuf. L'avant-veille, le syndicat patronal Confebask avait dénoncé les dizaines de lettres menaçantes qu'ETA continue d'envoyer aux entrepreneurs pour le paiement de l'impôt révolutionnaire. La cour d'Appel de Pau a validé le 14 septembre le Mandat d'arrêt européen lancé par l'Espagne à l'encontre d'Ibai Azkona. Arrêté le 1^{er} septembre à Hendaye, celui-ci est incarcéré dans l'attente de son extradition.

● **ADN: relaxe, oui mais.** Après des tags peints en 2007 sur le mur d'une administration et leur condamnation en 2008 à 1.000 € d'amende, Aurore Martin et Jean-Luc Del Campo avaient refusé un prélève-

ment d'ADN sollicité par les gendarmes. Ils avaient comparu en juillet à Bayonne, car ce refus est un délit. La bataille devant le tribunal avait été rude. La présidente Joëlle Peniguel avait mis l'affaire en délibéré. Le 16 septembre, elle a prononcé une double relaxe, au motif que les gendarmes avaient commis une erreur de procédure, le délai de prélèvement n'ayant pas été respecté. Soulagement pour les deux militants poursuivis, mais le problème de fond subsiste. Il se posera en effet en novembre à Pau pour l'agriculteur Jean-Michel Ayçaguer. Suite à des violences et une condamnation, il avait refusé de donner son ADN. Il serait bon que le Conseil constitutionnel soit saisi de ce genre d'affaire, qui tend à se généraliser...



Pays-Basque

● Jean Haritschelhar

MAJUSCULE ou minuscule pour l'adjectif "Basque"? Telle est la question. En orthographe française le syntagme nominal composé d'un substantif et d'un adjectif requiert la minuscule pour l'adjectif: la langue française, la langue basque, etc. La distinction par la majuscule ou la minuscule se fait aussi pour les substantifs comme par exemple le Français (la personne) et le français (la langue). Hélas! Cette distinction ne semble pas pertinente pour certains et rien ne me semble plus déplorable que de voir affubler de la minuscule les personnes. Ne croyez-vous pas qu'elles méritent le respect affiché par la majuscule?

Entrons un peu dans les chinoïseries de l'orthographe française. L'adjectif "Saint" réserve quelques surprises car il prend une majuscule quand il s'agit d'une localité, d'une fête, d'une rue ou d'une époque: Saint-Jean-de-Luz, la Saint-Nicolas, la rue Saint-Jacques, mais, par contre, la personne canonisée n'a pas droit à la majuscule et l'on peut évoquer le Supplice de saint Pierre, alors que les catholiques prient la Sainte Vierge, mais que Littré, ce vieux laïcard du XIX^e siècle, s'obstine à écrire la sainte Vierge en la dotant de la minuscule.

Revenons aux choses terrestres en nous occupant de sport et des noms de clubs. Ils sont couramment dignes de la majuscule pour l'adjectif: l'Aviron Bayonnais, le Biarritz Olympique, la Section Paloise, le Stade Français tout comme le Stade Toulousain. J'imagine la réaction des "fans" de ces clubs s'ils les voyaient écrits avec la minuscule. Et pourtant *Le Monde*, journal qui se veut de référence, place des minuscules à chacun des adjectifs. En ce cas, il est conforme à la règle générale que j'ai énoncée au début de l'article.

Il en est de même pour ce petit pays qui se dit et se veut basque. On peut voir aussi bien dans *Le Monde* que dans *Sud Ouest* l'utilisation systématique de la minuscule: "le Pays basque" ou encore "Pays basque intérieur". Curieusement, le cahier intérieur du même quotidien régional porte comme titre et peut-être parce qu'il s'agit d'un titre le syntagme "Pays Basque" avec une splendide majuscule, ce qui me réjouit profondément car je suis un des fervents partisans de la majuscule.

Selon mon livre de référence "Le bon usage" de Grévisse, l'adjectif prend la majuscule "quand il est joint intimement au nom propre et fait corps avec lui". L'exemple don-



Je me souviens d'un préfet qui déclarait que le Pays-Basque n'existait pas."

né est "Etats-Unis". On pourrait ajouter dans les dénominations d'Etats, "les Pays-Bas" et le "Royaume-Uni".

On m'objectera qu'ils s'agit d'Etats et, qu'en conséquence, ils sont dignes de la majuscule. Je répondrai à mon tour qu'en France, aussi bien les régions que les départements ont droit à la même considération. Non seulement à la majuscule à l'adjectif, mais encore au trait d'union entre le substantif et l'adjectif: "Pyrénées-Atlantiques", "Pyrénées-Orientales", "Charente-Maritime", etc. Et notre Iparralde n'aurait droit qu'à la minuscule? Dois-je rappeler la réponse d'un préfet dont je ne me souviens plus s'il était des Basses-Pyrénées, ou des Pyrénées-Atlantiques qui déclarait que ce pays n'existait pas.

Je rétorquerai que si Mitterrand l'eût voulu, s'il avait tenu parole, (ez balu hitza jan) il aurait existé administrativement et il se dénommerait département "Pays-Basque" avec trait d'union et majuscule à l'adjectif. L'utopiste que je suis, persuadé que cela arrivera un jour, anticipe en écrivant "Pays-Basque" et invite ceux qui se considèrent basques à le faire, car il le vaut bien.

Sur votre agenda

Iraia:

- **Vendredi 24, 22h, DONAPALEU** (Aldaka Gaztetxea). Concert "Arma tiro punk napasos DJ Electro House". Entrée 3 €.
- **Samedi 25, 11h, BAIONA** (Place Lacarre), **11h30** (galerie des Halles). Rentrée Baïonan Kantuz.
- **Jusqu'au jeudi 2 octobre, 11h, KANBO** (Médiathèque). Expo photos de Daniel Velez: "Regards sur le gâteau basque", "Euskal bixkotxari so".

Urria:

- **Du jeudi 2 au jeudi 9, 11h, HAZPARNE** (Place Laca). Semaine culturelle d'Eihartztea, "Culture d'ici, Culture d'ailleurs".

Le rapport Bové au Parlement européen !

☞ (Suite de la page 10)

démantelées une à une en cas de vote négatif. Ainsi 26 propositions étaient visées. Seules deux d'entre elles ont été rejetées: celle qui demandait que les justificatifs d'achat de produits agricoles par les distributeurs et les transformateurs garantissent contre la vente à perte, et celle qui préconisait un traitement préférentiel pour les petits producteurs lors de l'adjudication de marchés publics. L'essentiel du texte a donc été voté qui prévoit, entre autres: amélioration de l'instrument européen de surveillance des prix alimentaires, mise en place d'un «observatoire européen des prix et des marges agricoles», demande d'apporter une «réponse énergique à la position dominante des négociants de l'agro-alimentaire, des fournisseurs d'intrants, des transformateurs et des distributeurs», «possibilité d'introduire des mesures correctives là où la part de marché d'un détaillant présente des effets anti-concurrentiels», interdiction de la vente à perte, renforcement des organisations agricoles dans le cadre de l'organisation des marchés, différenciation des normes applicables aux produits à fort ancrage territorial,

qui se distinguent par la spécificité et la typicité locales, mise en place de médiateurs, lutte contre les «pratiques déloyales», lutte contre la spéculation mondiale sur les matières premières, mesures favorisant les circuits courts de distribution, encourager l'autoconsommation et les marchés de producteurs dans le réexamen des normes européennes, etc. Bref, une approche totalement nouvelle a été adoptée par le Parlement européen, en mettant l'accent sur une priorité: garantir des revenus équitables pour les agriculteurs. La Commission Barroso devra en tenir compte dans les propositions qu'elle fera pour la future Politique agricole commune. Car, au bout du processus, le vote conforme du Parlement européen sera requis pour l'adoption de cette directive capitale pour l'avenir de l'Europe, en raison du Traité de Lisbonne qui place l'agriculture parmi les compétences soumises au processus de codécision. Le Parlement a donné un cadre. Il est radicalement différent de ceux qui avaient cours jusqu'à présent.

François Alfonsi

Sommaire

● CAHIER N°1 ENBATA

Alain Iriart: "La réforme des collectivités affaiblira le département" 4 et 9
Le rapport Bové voté au Parlement européen10

● CAHIER N°2 «ALDA!» quatre pages de 5 à 8

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne. Tél.: 05 59 46 11 16 – Fax: 05 59 46 11 09

Abonnement d'un an: 60€

Responsable de la publication: Jakes Abeberry. **Dessins:** Etxebeltz.

Imprimerie du Labourd, ZI Saint-Etienne à Bayonne.

Commission paritaire n°0312 C 87190 **Mail:** enbata@wanadoo.fr